

DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

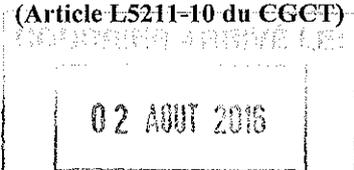
Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
CAP EXCELLENCE8<sup>ème</sup> séance de l'année 2016

Vendredi 15 juillet 2016

DÉLIBÉRATION N°2016.07.08/294

Compte-rendu des décisions prises  
par le Président et le Bureau Communautaire  
en vertu des délégations de compétences  
consenties par le Conseil Communautaire  
(Article L5211-10 du CGCT)



L'an deux mille seize, le vendredi 15 juillet, à 09 heures 00, le Conseil Communautaire de CAP Excellence, s'est assemblé au siège de CAP Excellence (*salle du Conseil*), sis 18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre, sous la présidence de *Monsieur Eric JALTON*, Président, en vue de délibérer suivant l'ordre du jour de la convocation en date du 6 juillet 2016.

S/PREFECTURE DE POINTE-À-PITRE Présents : 30		
Président		
M. Éric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Georges	DAUBIN	2 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Suzelle	SEVILLE	5 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Eliane	GUIOUGOU-FIRPIONN	6 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Maguy	CELIGNY	9 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 <sup>ème</sup> Vice-Président
M. Dominique	BIRAS	11 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
Mme Marlène	MELISSE-MIROITTE	
Mme Lyliane	PIQUION	
Mme Josiane	GATIBELZA	
M. Max	CELIGNY	
M. Justin	DESSOUT	
M. Michel	RINÇON	
Autres Conseillers Communautaires		
Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAS	
Mme Lise Claude	AZEDE	
M. Georges	BERGINA	
M. Jean-Luc	CELIGNY	
Mme Sylvie	CHAMMOUGON-ANN O	
M. Chazy	CIRANY	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
M. José	GUIOLET	
Mme Célia	HATCHI-MIMIETTE	
Mme Solange	LEBLANC	
M. Alix	NABAJOTH	
Mme Nadiah	SURVILLE-PERAFIDE	
Mme Nadège	THÉOPHILE	
M. Denis	BERNADOTTE	

**Excusés représentés : 3**Vice-Président :

M. Jacques BANGOU (1<sup>er</sup> Vice-Président)  
Procuration à Mme Josiane GATIBELZA

Conseillère Communautaire - Membre du Bureau :

Mme Corinne PETRO  
Procuration à M. Justin DESSOUT

Conseiller Communautaire

M. Jocelyn LEREMON  
Procuration à Mme Maryse ALIDOR-DAHOMAS

**Excusés non représentés : 6**Vice-Présidents :

M. Rosan RAUZDUEL (3<sup>ème</sup> Vice-Président)  
Mme Hélène MOLIA-POLIFONTE (4<sup>ème</sup> Vice-Présidente)  
M. Georges BREDEnt (8<sup>ème</sup> Vice-Président)

Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :

M. Fabert MICHELY  
Mme Francesca FAITHFUL

Autre Conseiller Communautaire :

M. Maurice LORQUIN

**Absents : 11**Vice-Présidents :

Mme Renée-George NABAJOTH-DELOUMEAUX  
(14<sup>ème</sup> Vice-Présidente)  
M. Pierre THICOT (15<sup>ème</sup> Vice-Président)

Conseillère Communautaire - Membre du Bureau :

Mme Marie-Camille MOUNIEN

Autres Conseillers Communautaires :

M. Audry CORNANO - M. Harry DURIMEL  
Mme Juliana FENGAROL - M. Daniel MARSIN  
M. Jean-Charles SAGET - M. Patrick SELLIN  
M. Olivier SERVA - Mme Ketty WALPO

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Madame Suzelle SEVILLE*.

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;**

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), en particulier son article L5211-10 ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1<sup>er</sup> janvier 2013;
- VU l'arrêté préfectoral n°2015/115/SG/DiCTAJ/BRA daté du 7 décembre 2015 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président ;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/29 du 23 avril 2014 portant délégation du Conseil au Président ;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/30 du 23 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau ;

**Considérant** le rapport du Président ;

Conformément aux dispositions des articles L5211-10 (dernier alinéa) du Code Général des Collectivités Territoriales et en application des délibérations n°2014.04.01/29 et n°2014.04.01/30 du Conseil Communautaire du 23 avril 2014, le Président rend compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant depuis le précédent compte-rendu.

Après en avoir délibéré ;

### **DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ ;**

**ARTICLE 1-** De **prendre acte** du compte-rendu des décisions prises par le Président et le Bureau Communautaire dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 23 avril 2014 depuis le précédent compte-rendu du 11 avril 2016.

**ARTICLE 2-** De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour l'exécution de la présente délibération.

**ARTICLE 3-** Le Président, le Directeur Général de la Communauté d'Agglomération, le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Aymes, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre ainsi qu'à Madame le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-à-Pitre, le **29 JUL. 2016**

Le Président

Eric JALTON



- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre, le **02 AOUT 2016**
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Aymes, le **02 AOUT 2016**
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le **02 AOUT 2016**
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le **02 AOUT 2016**
- Délibération transmise à Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence, le **02 AOUT 2016**